



à consulter

> **arrêté du 10 février 2011** relatif à la grille d'équivalence des titres, travaux et fonctions des enseignants-chercheurs mentionnée aux articles 22 et 43 du décret n°84-431 du 6 juin 1984

arrêté du 28 mars 2011 relatif à la procédure d'inscription après deux refus sur les listes de qualification

> MCF et PR
> MCF et PR Muséum

> **arrêté du 18 février 2011** fixant les nombres d'emplois offerts à la mutation, au détachement et au recrutement par concours des professeurs des universités et des maîtres de conférences (jusqu'au 31 décembre 2011)

> arrêtés du 7 octobre 2009, fixant les dispositions permanentes applicables à l'ensemble des recrutements :
> professeurs des universités
> maîtres de conférences

> **arrêté du 16 juillet 2009** (modifié par l'arrêté du 20 août 2010) relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités (texte en vigueur - version consolidée)

> la loi LRU
> statuts et textes réglementaires chercheurs
> bilans et statistiques

Fiches métiers

> maîtres de conférences
> professeurs des universités

nous contacter

questions / réponses



▲ GALAXIE, le portail des personnels enseignants du supérieur

Ce portail est notamment dédié aux opérations relatives à la qualification et au recrutement en qualité de maître de conférences ou professeur des universités et à l'avancement de grade des enseignants-chercheurs.

Il offre divers services qui sont régulièrement enrichis de nouvelles fonctionnalités. Il donne également accès au domaine applicatif de GALAXIE et à ses composantes depuis le volet ci-contre.

Conseil aux utilisateurs : placez un signet ou favori sur la présente page et utilisez celui-ci lors de toute connexion ultérieure au portail GALAXIE ou à son domaine applicatif.

ACTUALITÉS

> ELECTION DU CNU 2011 - HELIOS

Election des représentants des enseignants-chercheurs au Conseil national des universités (CNU).

> AVANCEMENT DE GRADE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : CAMPAGNE 2011

Ouverture de la campagne d'avancement de grade 2011 le 4 février 2011, 10heures, heure de Paris.

> consulter le calendrier de la campagne 2011

> informations concernant la procédure d'avancement de grade

> informations concernant la procédure spécifique d'avancement de grade

> RECRUTEMENT

Grille d'équivalence des carrières des enseignants chercheurs des pays autres que la France : consulter le fichier joint.

L'enregistrement des candidatures aux postes doit se faire à partir du domaine applicatif de GALAXIE (accès GALAXIE/recrutement) proposé ci-contre, en haut à droite.

Désormais, les établissements ont le choix entre deux possibilités :

soit ils inscrivent leurs offres de poste dans un calendrier commun proposé chaque année. Dans ce cas, les étapes de la procédure sont fixées aux mêmes dates pour tous les postes. Les candidats doivent être attentifs aux échéances de ce calendrier et en particulier à la période finale d'expression des vœux d'affectation, étape indispensable à une éventuelle nomination.

soit ils publient leurs offres de poste à tout moment de l'année en fixant eux-mêmes le calendrier de la procédure propre à chaque poste (dépôt des candidatures, décision des instances et communication de la proposition au candidat retenu qui doit exprimer son acceptation ou son refus sous huitaine, prise de fonctions).

● offres relevant du calendrier commun

Ouverture de la campagne 2011 relevant du calendrier commun le 24 février 2011.
> consulter le calendrier (campagne 2011)

● offres à tout moment de l'année (hors calendrier commun)

La date limite de dépôt de candidature pour chacun des postes figure dans la fiche de poste détaillée consultable depuis les listes des postes publiés ci-contre ou dans l'application. L'enregistrement électronique des candidatures est possible dans l'application GALAXIE (accès GALAXIE/recrutement proposé ci-contre, en haut à droite) le jour de l'ouverture des registres des candidatures, à partir de 10 heures, heure de Paris, jusqu'à la date de clôture indiquée, 16 heures, heure de Paris. L'envoi des dossiers papier doit se faire dans les 30 jours à partir de la date d'ouverture des registres des candidatures précisée dans la fiche de poste pour chaque emploi, le cachet de la poste faisant foi.

Les **candidats aux postes offerts à tout moment de l'année** sont alertés personnellement par un courriel lorsque les établissements ont procédé à la saisie des classements pour l'un de ces postes. Ils doivent alors se connecter à GALAXIE et consulter la rubrique "**Acceptation/Refus proposition**". Le candidat retenu en 1er rang a exactement 8 jours pour répondre à la proposition. S'il la refuse ou laisse s'écouler le délai, le candidat suivant est alerté et devient à son tour tête de liste et doit exprimer son acceptation ou son refus sous huitaine.

> QUALIFICATION

● Procédure d'inscription après deux refus sur les listes de qualification

Les candidats doivent adresser leur dossier par voie électronique, au plus tard le 16 mai 2011, aux adresses mél suivantes, en fonction des disciplines concernées : dgrh-a2.droit@education.gouv.fr (pour les sections « droit, économie et gestion »), dgrh-a2.lettres@education.gouv.fr (pour les sections « lettres et sciences humaines »), dgrh-a2.sciences@education.gouv.fr (pour les sections « sciences »), dgrh-a2.sante@education.gouv.fr (pour les sections « pharmacie »). En retour, ils recevront un accusé de réception.

Le dossier peut aussi être adressé en envoi recommandé avec avis de réception, au plus tard le 16 mai 2011 (le cachet de la poste faisant foi), au ministère de l'enseignement

▲ domaine applicatif de GALAXIE et ses composantes ANTARES, ANTEE, FIDIS et ELECTRA



> accès Galaxie/qualification
> accès Galaxie/recrutement
> accès ELECTRA/avancement de grade

Qualification :

> calendrier de la procédure
> pièces à fournir aux rapporteurs
> site de la CP-CNU (conseils des sections du CNU aux candidats).
> note d'information

liste des postes

> consulter la liste complète des postes d'enseignant-chercheur publiés ou dont la publication est annoncée

De nombreux autres postes de chercheurs, enseignants-chercheurs et autres emplois scientifiques sont proposés en permanence par les organismes de recherche (publics et privés) européens sur > EURAXESS Jobs, le portail de l'emploi scientifique de la Commission Européenne



abonnement à la lettre d'information

> s'abonner
...pour être alerté, en temps réel, de la publication de nouvelles offres de postes d'enseignant-chercheur

autres postes publiés

> établissements d'enseignement supérieur
> autres ministères

outils

> Universités
> CPU
> CNU
> CP-CNU
> Legifrance

supérieur et de la recherche, direction générale des ressources humaines, service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous-direction du recrutement et de la gestion des carrières (DGRH A2), 72, rue Regnault, 75243 Paris Cedex 13. Les candidats mentionnent sur l'enveloppe le corps et la section postulés auxquels ils s'inscrivent.

- **Campagne de qualification**

Le calendrier et l'ensemble des modalités pratiques de la campagne de qualification 2011 ainsi que les listes de pièces à fournir aux rapporteurs, sont accessibles en cliquant sur les liens correspondants du cadre supérieur de la colonne ci-contre à droite.

La validité de la qualification est appréciée **à la date de clôture des inscriptions au concours ouvert pour chaque emploi**. Les candidats à la qualification ne peuvent pas se porter candidats sur les postes dont le dépôt de candidatures serait clos avant la date de prise d'effet de leur qualification.

> [liste des qualifiés 2010](#)